



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 janvier 2017

## Déclaration de la BCE concernant Luc Coene, membre du conseil de surveillance prudentielle et ancien membre du Conseil des gouverneurs

Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE), a publié la déclaration suivante à la suite de l'annonce du décès de Luc Coene, membre du conseil de surveillance prudentielle et ancien membre du Conseil des gouverneurs :

« C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la nouvelle de la disparition de Luc Coene. Depuis 2003, Luc a travaillé en étroite relation avec la BCE dans le cadre de ses différentes fonctions : en tant que vice-gouverneur et gouverneur de la Banque nationale de Belgique et en tant que membre représentant de la BCE au conseil de surveillance prudentielle. Nous nous rappellerons avec gratitude de son dévouement et de son engagement dans ces fonctions, ainsi que de ses contributions plus larges auprès de la communauté des banquiers centraux et des autorités de surveillance bancaire. De la part des membres du Conseil des gouverneurs et du conseil de surveillance prudentielle ainsi que du personnel de la BCE, je voudrais exprimer nos condoléances les plus sincères à sa famille et à ses amis. »

Danièle Nouy, présidente du conseil de surveillance prudentielle de la BCE, a ajouté : « Luc était un membre dévoué et apprécié du conseil de surveillance prudentielle. Ses contributions réfléchies et son analyse prudente nous manqueront. »

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Ronan Sheridan au : +49 69 1344 7416.**

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France